

LE 28 OCTOBRE 2011

**COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS DÉLÉGUÉS
INTERCOMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Chambord concernant la désignation de personnes de la commune qui pourraient faire partie de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.),

Le Conseil Municipal propose :

Monsieur VENTURINI Cyrille,
Madame KOLB Sylvie,
Monsieur LELOUP Fabrice,
Monsieur HODEAU Gilles,
Monsieur PINSON Paul.

TAILLE DES PLATANES

Monsieur le maire informe les membres du Conseil municipal que 2 devis vont être demandés pour faire tailler les tilleuls route de Dhuizon et route de Bonneville ainsi qu'un chêne à l'étang communal.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Monsieur le maire donne le compte rendu du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2011.

DEVIS CLÉS ORGANIGRAMME MAIRIE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour l'extension de l'organigramme pour la nouvelle mairie de l'entreprise de Monsieur Fabrice LELOUP - 3 Faubourg Guyenne - 41220 LA FERTÉ-SAINT-CYR ainsi que le remplacement des cylindres barrières du groupe scolaire.

PLAN FUTURE GARDERIE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un plan d'aménagement de la garderie dans les locaux de l'ancienne mairie. Celui-ci sera proposé lors de la réunion avec la directrice de la garderie et du personnel communal.

**SUPPRESSION D'un POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE à TEMPS NON COMPLET (5 H)
CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE de 2^{ème} CLASSE à TEMPS NON COMPLET (11 H)**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour l'année scolaire 2011-2012, au vu du nombre d'enfants à la garderie, 2 personnes sont nécessaires pour la surveillance. Le temps de travail sera modifié en conséquence.

SUPPRESSION d'un POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE à TEMPS NON COMPLET (31 H)
CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE de 2^{ème} CLASSE à TEMPS NON COMPLET(33 H)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les nouveaux locaux de la mairie nécessitent plus de travail pour l'adjoint technique en charge de l'entretien, le temps de travail de l'agent sera augmenté.

POMPE POUR LE PUIITS

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'achat d'une pompe avec supprimeur pour le puits situé côté "jardin" de la nouvelle mairie.

RÉGULARISATION BUDGÉTAIRE

PROGRAMME : TRAVAUX de SÉCURISATION du CENTRE-BOURG

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une régularisation budgétaire pour les travaux de sécurisation du centre bourg engagés par la communauté de communes du « Pays de Chambord » mais pour le compte de la commune (délégation de maîtrise d'ouvrage).

Le compte 238 doit faire l'objet d'une régularisation : intégration dans le patrimoine de la commune par opérations budgétaires et doit donc faire l'objet d'ouvertures de crédits (mandat au compte 2152 et titre au compte 2152).

RÉGULARISATION BUDGÉTAIRE

PROGRAMME : RÉALISATION des DOCUMENTS D'URBANISME (P.L.U.)

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une régularisation budgétaire suite à la réalisation des documents d'urbanisme (plan local d'urbanisme) dont le montant s'élevait à la somme de 34 954.83 €uros, sur le compte 202. De même ce montant doit être amorti et il convient de fixer la cadence de cet amortissement.

Le compte 202 doit être amorti et il convient de prévoir des crédits aux comptes 681 (dépense de fonctionnement) et 2802 (recette d'investissement).

RENOUVELLEMENT du CONTRAT UNIQUE d'INSERTION

(contrat d'accompagnement pour l'emploi) Monsieur MARTIN José

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, qu'un contrat unique d'insertion (contrat d'accompagnement pour l'emploi) avait été passé avec Monsieur MARTIN José, et qu'il avait été embauché pour une durée de six mois renouvelable, à compter du 01 JUIN 2011. Son travail ,dont la durée était de 35 Heures par semaine, consistait à aider les employés communaux dans leurs tâches (entretien des espaces verts, des équipements collectifs, etc...).

Son travail étant très satisfaisant, Monsieur le Maire propose de renouveler de six mois son contrat unique d'insertion.

PROJET « Les POMMEREUX »

Monsieur le maire donne le compte rendu de la réunion du jeudi 20 octobre 2011.